



Dossier n° DP 95 604 2400001

Date de dépôt : **04/01/2024**

Demandeur : **SCI BETEL** représentée par
Monsieur TODORAN Daniel

Pour : **Extension de maison individuelle,
ravalement, remplacement des menuiseries
extérieures, réfection de toiture**

Adresse terrain : **4 rue des Camélias
95470 SURVILLIERS**

OBJET : REJET TACITE D'UNE DEMANDE DE DÉCLARATION PRÉALABLE

Monsieur,

Vous avez déposé le 04/01/2024 à la mairie de SURVILLIERS une demande de déclaration préalable de travaux.

Par lettre en date du 12/01/2024, je vous ai demandé de bien vouloir compléter votre dossier par la(les) pièce(s) suivante(s) :

- **CERFA : veuillez fournir l'intégralité du formulaire de demande dûment complété (seules les pages impaires ont été fournies).**
- **CERFA : cadre 3.1 page 3/20, veuillez renseigner les références cadastrales du terrain.**
- **CERFA : cadre 5.3 page 7/20, veuillez renseigner le tableau des surfaces (surface existante, surface à créer, surface totale).**
- **DP2 : veuillez fournir un plan de masse après travaux intégralement coté (notamment les distances de l'extension projetée par rapport aux limites latérales) et faisant apparaître la totalité du terrain d'assiette [Art. R.431-36 b) du code de l'urbanisme].**
- **DP7 : veuillez fournir une photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche [Art. R. 431-10 d) du code de l'urbanisme].**
- **DP8 : veuillez fournir une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain [Art. R. 431-10 d) du code de l'urbanisme].**
- **DP11 : veuillez compléter la notice fournie en indiquant la teinte envisagée pour les tuiles, leur type et le nombre d'unités au m² [Art. R. 431-14 et R. 431-14-1 du code de l'urbanisme].**

Cet(ces) élément(s) n'ayant pas été adressé(s) à la mairie 3 mois après la notification de la demande de pièces initiale, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet. Votre demande fait donc l'objet d'une décision d'opposition.

Vous pouvez redéposer une nouvelle déclaration si vous souhaitez réaliser votre projet.

Le 23 avril 2024,

Pour Mme Adeline ROLDAO-MARTINS
Maire de Survilliers

Mme Nélie LECKI

Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, l'habitat,
la citoyenneté et les affaires juridiques

